



Concours externe de l'agrégation du second degré

Section éducation physique et sportive

Programme de la session 2018

Épreuves d'admissibilité

Première épreuve : Éducation, activités physiques sportives et artistiques, société

L'éducation physique et sportive et son rapport aux types et aux modalités de pratiques en usage dans la société française de 1918 à nos jours.

- 1 - Politiques éducatives et réformes disciplinaires.
- 2 - Les actrices et acteurs de l'éducation physique : trajectoires et influences.
- 3 - Cultures scientifiques, techniques et formation des enseignants.
- 4 - Enjeux et usage des sports collectifs dans la construction des savoirs en éducation physique et sportive.

Deuxième épreuve : Éducation physique et sportive et développement de la personne

Pratiques professionnelles en éducation physique et sportive et apprentissages en contexte scolaire.

- 1 - La motricité en éducation physique et sportive : développement des coordinations et acquisition des habiletés motrices.
- 2 - Exercice physique et construction de soi à l'adolescence.
- 3 - Energie, effort et performance dans les apprentissages en éducation physique et sportive.
- 4 - Connaissances, compétences et cultures.

Épreuves d'admission

Deuxième épreuve orale : Leçon

Liste des APSA support de l'épreuve de leçon sur dossier :

- Athlétisme (courses et lancers)
- Natation (savoir nager et natation de vitesse)
- Course d'orientation
- Danse
- Acrosport
- Badminton
- Musculation
- Volley-ball

Troisième épreuve orale : Pratique et analyse d'une activité physique et sportive

- Step
- Tennis de table
- Basket-ball
- Arts du cirque
- Escalade

Quatrième épreuve orale : Pratique d'une activité physique et sportive et entretien

- Athlétisme (courses de haies)
- Natation (400 mètres nage libre)